

Commission Vétérans :

 Ludovic CANTIN
 06 76 33 85 46
 ludoviccantin@yahoo.fr

CHAMPIONNAT PAR EQUIPES VETERANS 2025/2026

Finales et rencontres de classement

Mesdames, Messieurs,

 Veuillez trouver ci-dessous le détail des finales et rencontres de classement des titres par équipes vétérans 2023 qui se dérouleront le : **Vendredi 08 mai à INGRE (Gymnase de La Coudraye - avenue de La Coudraye)**

DERNIERE VERSION DU 05 MAI 2026

Attention ! CHANGEMENT D'HORAIRE POUR 5 EQUIPES

CHAILLY LORRIS (1) / UXELLOIS (1) / NEUVILLE SPORTS (2) / DONNERY TT (2) / AL LA SOURCE (2)

Appel de 10h15 à 10h45 - Début des rencontres : 11h00 (précises)

<u>D3</u>	<i>Finale</i>	US Sandillon (1)	contre	US Fertésienne (1)
D3 / D2		Orléans St Marceau TT (2)	contre	Chailly-Lorris VM (1)
D3 / D3		SMOC TT (2)	contre	Ent Bauoise TT (1)
D3 / D3		Chateauneuf TT (2)	contre	AS Gien (2)
D3 / D3		J3 TT Amilly (1)	contre	ES Ormes (1)
<u>D4 / D3</u>		Ping St Jean 45 (1)	contre	CMPJM Ingré (3)
D4 / D4		Patay CP (1)	contre	USM Olivet TT (2)
D4 / D4		SMOC TT (3)	contre	Dadonville TT (2)
<u>D5</u>	<i>Finale</i>	AL La Source (1)	contre	Cercle Jules Ferry TT (2)
D5 / D5		Pannes PPH (2)	contre	Chailly-Lorris VM (2)
D5 / D5		Dadonville TT (3)	contre	Ent Bauoise TT (2)
D5 / D5		Donnery TT (1)	contre	AS Chaingy TT (1)
D5 / D5		CP Patay (2)	contre	SE Dampierre (1)
<u>D6</u>	A - Place 1/2/3	L'Hirondelle (1)	contre	US Orléans TT (2)
	B -	CL Uxellois (1)	contre	Dadonville (4)
	C -	Neuville Sports (3)	contre	Ormes (2)
	D -	Olivet TT (3)	contre	Neuville Sports (2)
	E -	AL La Source (2)	contre	Donnery TT (2)

Appel de 15h15 à 15h45 - Début des rencontres : 16h00 (précises)

D1	Finale	USM Olivet TT (1)	contre	Neuville Sports (1)
D1 / D1		Sud Loire TT 45 (1)	contre	SMOC (1)
D1 / D1		US Orléans TT (1)	contre	Cléry St André AAS (2)
D2	Finale	AS Puisseaux (1)	contre	Chateaufort TT (1)
D2 / D1		Pannes PPH (1)	contre	Et. Balgentienne (1)
D2 / D2		Orléans St Marceau TT (1)	contre	CMPJM Ingré (1)
D2 / D2		US Chapelloise TT (1)	contre	Dadonville TT (1)
D2 / D2		Ingré TT (2)	contre	Cléry St André AAS (3)
D6	Finale	Pannes PPH (3)	contre	Vainqueur A
		Vainqueur B	contre	Vainqueur C
		Perdant B	contre	Perdant C
		Vainqueur C	contre	Vainqueur D
		Perdant C	contre	Perdant D

Rappel : ART. 5 Journée Finale (Titres par équipes)

Un(e) joueur(euse) ne pourra participer aux finales (rencontre pour la 1ère et 2ème place de chaque division) s'il (elle) n'a pas participé au minimum à 2 rencontres lors de la 2ème phase dans cette équipe ou dans une équipe de N° supérieur et qualifié(e) pour cette équipe. Toute demande de dérogation relative à ce point sera étudiée par la Commission Sportive Départementale.

La présence des 1ers de poules est obligatoire. En cas de forfait les sanctions prévues (Art. II.709.5 - Chapitre 7 des RSF) pourront être appliquées.

Pour la commission vétérans
Ludovic CANTIN